

SOMMAIRE MACROÉCONOMIQUE

L'économie canadienne a dépassé les attentes au deuxième trimestre (T2) de 2026, affichant une forte demande et enregistrant une croissance de 3,3 %¹. La forte demande étrangère nette et la demande sous-jacente des ménages (respectivement +4,4 pp et +2,5 pp) ont été les principaux moteurs de la croissance. Après deux trimestres consécutifs marqués par des baisses importantes des dépenses des ménages en matière de logement, ces dépenses ont augmenté de 10 % sur une base annualisée au T2 2026 – la plus forte hausse depuis le T4 2024.

Ce trimestre a également été marqué par la plus forte contribution de l'investissement essentiel des entreprises depuis le T2 2024, avec une contribution de un pp à la croissance du PIB. Cette évolution s'explique par des hausses notables d'un trimestre à l'autre des dépenses consacrées aux ouvrages de construction, ainsi qu'aux machines et équipements (respectivement +1,6 % et +5 %). La hausse des investissements des entreprises dans les ouvrages de construction est particulièrement remarquable, après trois trimestres consécutifs de baisse des dépenses. En revanche, les dépenses des entreprises en machinerie et équipements ont augmenté pendant trois trimestres consécutifs.

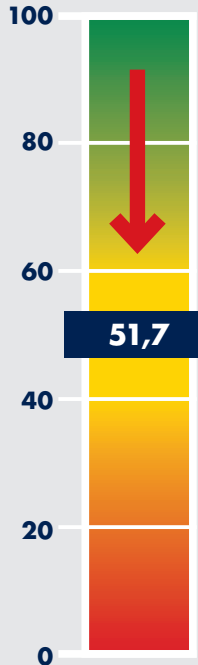
Les dépenses publiques ont également contribué positivement à la croissance (+0,36 pp), bien que cette contribution soit entièrement attribuable aux dépenses de consommation des administrations publiques (+0,8 pp). Pour le deuxième trimestre consécutif, toutefois, la réduction des dépenses d'investissement des administrations publiques a considérablement freiné l'économie (-0,5 pp), les investissements gouvernementaux ayant chuté d'environ 10 % ou plus, sur une base annualisée, pour le deuxième trimestre d'affilée.

Parallèlement, la diminution des stocks a retranché 4,9 pp à la croissance du PIB, ce qui concorde avec d'autres indicateurs pointant vers des conditions de demande plus fortes que prévu.

¹ Sauf indication contraire, la croissance du PIB et les contributions à la croissance sont exprimées en taux annualisés, et les contributions en points de pourcentage (pp)

INDICE DE DYNAMISME DU MARCHÉ DU TRAVAIL (IDMT) *

Le T2 2026 a été marqué par une croissance économique plus forte et une amélioration constante du marché du travail. Malgré un ralentissement et une légère baisse de la croissance des salaires, les données économiques plus solides ont contribué à faire grimper l'IDMT à 51,7.



RÉFLEXIONS : RÉVISION DU PIB AU T1 2026

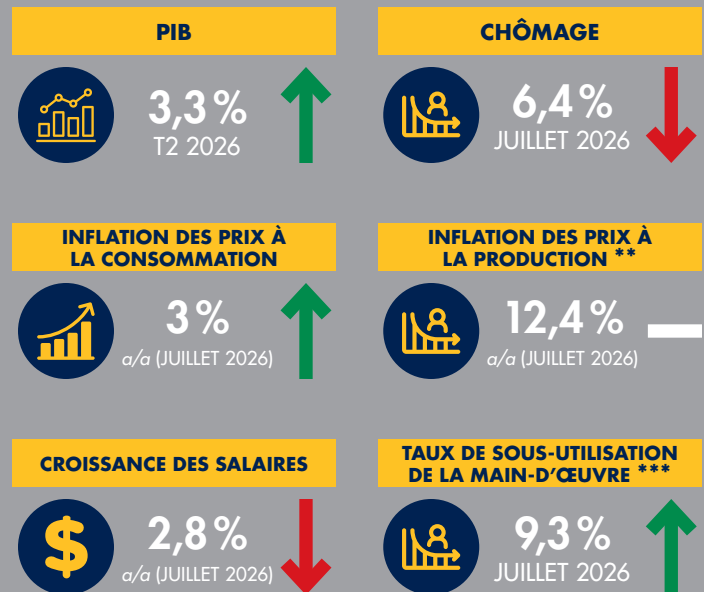
Comme prévu dans la mise à jour de mai 2026, Statistique Canada a révisé ses chiffres du PIB du T1 2026, indiquant que l'économie canadienne n'avait pas connu de contraction de 0,14 %, mais avait au contraire enregistré une croissance de 0,3 %.

Des révisions à la hausse ont été apportées aux dépenses de consommation et d'exportation, tandis que des révisions à la baisse ont été effectuées pour les dépenses d'investissement résidentielles et non résidentielles. D'un point de vue des dépenses sectorielles, les principaux moteurs de la croissance au cours du trimestre ont été l'investissement dans les stocks (+4,2 pp) et la demande sous-jacente des ménages (+0,49 pp). Ces gains ont été neutralisés par des baisses de la demande étrangère nette (-3,6 pp), des dépenses publiques (-0,47 pp) et l'investissement essentiel des entreprises (-0,13 pp), qui ont pesé lourdement sur l'économie.

49 % La part du revenu du PIB revenant au travail a reculé à 49 %, contre 50 % au T2 2026. La part des bénéfices (excédent brut d'exploitation du secteur privé) a augmenté à 26 %, contre 24,5 %

74 % Les bénéfices ont capté 74 % de la hausse du revenu du PIB au T2 2026, alors que le travail en a capté 22 %

TABLEAU DE BORD MACROÉCONOMIQUE



*L'indice de dynamisme du marché du travail (IDMT) est une mesure moyenne trimestrielle fondée sur un indice à pondération égale établi à partir de données économiques mensuelles, combinant les taux de chômage et d'emploi, la croissance du PIB, les postes vacants et la croissance moyenne des salaires afin de suivre l'évolution des conditions de négociation sur le marché du travail.

**L'inflation à la production est mesurée par l'indice des prix des produits industriels (IPPI).

***La sous-utilisation de la main-d'œuvre correspond à la mesure R8 de Statistique Canada, qui comprend les chômeurs, les chercheurs d'emploi découragés, les personnes en attente d'un rappel ou d'un nouvel emploi et la partie sous-utilisée de l'emploi à temps partiel involontaire.